



Union Interparlementaire
Pour la démocratie. Pour tous.

Neuvième Réunion des Présidentes de parlement

L'émancipation économique des femmes sous l'impulsion des Présidentes de parlement

Siège de l'UIP, Genève (Suisse), 4-5 septembre 2014
Organisée par l'Union interparlementaire

NOTE D'INFORMATION GENERALE

On trouvera dans la présente note des informations sur la Réunion et les dispositions correspondantes.

INFORMATIONS GÉNÉRALES

La Neuvième Réunion des Présidentes de parlement, organisée par l'Union interparlementaire, se déroulera les 4 et 5 septembre 2014.

LIEU

La Réunion se déroulera au Siège de l'UIP à Genève (Chemin du Pommier 5, 1218 Le Grand Saconnex).

PARTICIPATION

Sont invitées, toutes les Présidentes de parlements nationaux et, dans le cas des parlements bicaméraux, les Présidentes des deux chambres. Sont également invitées les Présidentes des assemblées parlementaires régionales ayant le statut de Membres associés de l'UIP.

Les délégations des parlements et des Membres associés ne devront pas dépasser quatre personnes (huit personnes pour les parlements bicaméraux).

Les délégations des observateurs sont limitées à deux personnes.

ORGANISATION DES DEBATS

Les Présidentes de parlement, les Présidentes des assemblées parlementaires régionales et les orateurs invités sont conviés à s'exprimer devant la Réunion.

Afin que les participants puissent tirer profit de l'expérience les uns des autres et de façon à créer les conditions d'un débat interactif, chaque Présidente est invitée à faire une présentation de cinq minutes sur le thème de l'ordre du jour qu'elle aura choisi. Les Présidentes sont donc invitées à indiquer le thème sur lequel elles souhaitent s'exprimer dans la section correspondante du formulaire d'inscription.

À l'issue des présentations, un débat sera ouvert.

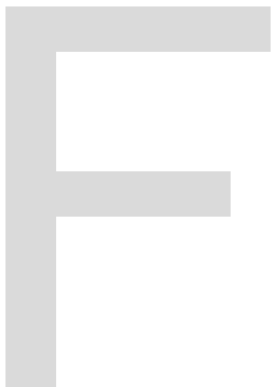
Les observateurs pourront intervenir une fois que toutes les Présidentes souhaitant prendre la parole auront pu le faire.

RÉSULTATS ESCOMPTÉS

A l'issue de la Réunion, un document final succinct sera publié. On y trouvera, sous forme résumée, les conclusions et recommandations de la Réunion.

DOCUMENTS

Les textes écrits des présentations seront distribués aux participants à mesure qu'ils seront disponibles. Le Secrétariat de la Réunion s'efforcera de les mettre à disposition dans les différentes langues officielles de la rencontre.



Dans la mesure du possible, le Secrétariat de l'UIP mettra à disposition des documents d'information concernant les thèmes inscrits à l'ordre du jour.

Les participants désireux de distribuer aux autres participants des documents en rapport avec la réunion sont priés d'en fournir un nombre suffisant; ceux-ci seront disposés sur une table prévue à cet effet.

LANGUAGES

Une interprétation simultanée sera assurée en anglais, espagnol et français.

Trois cabines d'interprétation supplémentaires seront mises à disposition pour les Présidentes qui souhaiteraient s'exprimer dans une autre langue. Les délégations devront venir accompagnées de leur propre interprète. Il convient de noter que les cabines seront attribuées suivant l'ordre d'arrivée des demandes. Les interprètes concernés sont priés de prendre contact avec le personnel de la Réunion à l'avance. Dans la mesure du possible, les déclarations rédigées dans des langues autres que les langues officielles devront être traduites et remises au Secrétariat de l'UIP, pour distribution.

ATTRIBUTION DES SIÈGES DANS LA SALLE

Chaque délégation se verra attribuer deux sièges. Les délégations des parlements bicaméraux dont les deux Présidentes seront présentes disposeront de deux sièges supplémentaires. Des sièges supplémentaires seront mis à disposition, dans la salle, pour les personnes accompagnant les délégations parlementaires.

Les délégations des observateurs se verront attribuer deux sièges.

INSCRIPTION

Les parlements invités sont priés de faire connaître la composition de leur délégation en renvoyant le formulaire d'inscription ci-joint aux adresses suivantes, au plus tard le **15 août** :

Union interparlementaire

5 chemin du Pommier
case postale 330
1218 Grand-Saconnex
Genève
Suisse

Tél. : +41 22 919 41 50

Fax : +41 22 919 41 60

Courriel : postbox@mail.pu.org / vs@ipu.org

HÉBERGEMENT ET LOGISTIQUE

Conformément à la règle habituelle, les missions permanentes auprès des Nations Unies à Genève s'occupent de l'organisation pratique du séjour des participants. Aussi ceux-ci sont-ils invités à contacter la mission permanente de leur pays pour ce qui concerne les visas¹, les réservations d'hôtel, les transports ou toute autre question relative à leur séjour à Genève.

S'agissant de l'hébergement, il est également possible de faire des réservations en ligne via le site web de l'Office du tourisme à l'adresse <http://www.geneve-tourisme.ch/fr/ou-dormir/>.

REPAS

Le Secrétariat de l'UIP offrira un déjeuner aux participants les 4 et 5 septembre. Le 4 septembre, un dîner sera organisé en l'honneur des Présidentes de parlement. Ce dîner est exclusivement réservé aux Présidentes qui sont priées de confirmer leur présence en cochant la case correspondante du formulaire d'inscription. De plus amples détails seront donnés en temps utiles.

¹ Il est à noter que la Suisse est membre associé des Accords de Schengen et fait partie de l'espace Schengen. Le Système d'information sur les visas (VIS) a été instauré dans l'espace Schengen en octobre 2011. Il permet de stocker les données biométriques (empreintes digitales et photographie) des demandeurs de visas. Les consulats et ambassades suisses sont de plus en plus nombreux à avoir accès à ce système.

Toutes les personnes ayant besoin d'un visa sont priées de prendre rendez-vous avec le consulat/l'ambassade suisse et de venir en personne déposer et enregistrer leurs données biométriques. Ces données peuvent être réutilisées pendant cinq ans.

Un document officiel expliquant le système VIS, l'enregistrement des données biométriques et le calendrier de connexion des consulats et ambassades suisses au système peut être consulté à l'adresse suivante : www.bfm.admin.ch/content/bfm/fr/home/themen/einreise/einfuehrung_vis.html.